Élections départementales Dimanche 20 juin 2021 Canton de Bellac



Patricia **Marcoux Lestieux** Stéphane **Veyriras**

Madame, Monsieur,

La période que nous traversons est exceptionnelle, complexe. Pourtant, la vie démocratique ne doit pas être mise entre parenthèses.

C'est ainsi en conscience que nous nous présentons sur le canton de Bellac pour défendre l'intérêt de notre territoire par la force d'une équipe alliant expérience et renouveau.

Nous connaissons bien la vingtaine de communes qui jalonnent notre canton, chacune avec son cadre de vie préservé et ses atouts insoupçonnés. Plus que d'autres encore, ce territoire doit bénéficier d'un regain de vitalité et c'est là tout le sens de notre engagement, avec ses habitants, ses associations, en soutien des communes et des intercommunalités.

Le désenclavement, la revitalisation des centres-bourgs, la lutte contre les passoires énergétiques sont nos objectifs prioritaires, comme le sont l'accès aux soins, l'amélioration du confort de nos aînés, des personnes en situation de handicap ou le maintien des services publics.

La majorité départementale, à laquelle nous appartenons, équipe déjà notre territoire de **la fibre** qui commence à arriver chez nous. Nous appuierons son déploiement comme nous soutiendrons avec volontarisme la mise à deux fois deux voies de **la RN147**, conditions d'ouverture et d'accès à tous.

Notre agriculture est une ressource essentielle. Nous continuerons à faciliter l'installation de nouvelles exploitations et renforcerons le développement des circuits-courts, déjà encouragés par la plateforme Agrilocal87.

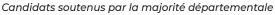
Et puis, **nous soutiendrons toujours la vie culturelle**, source de créativité, de qualité de vie et d'attractivité, comme nous agirons pour le tourisme et la valorisation de notre cadre de vie en puisant dans notre patrimoine historique, humain et naturel.

Hélène Penot Dubiard et Didier Bourdier nous accompagnent comme candidats remplaçants. Ils partagent avec nous la volonté et l'envie de construire un département toujours plus attractif et socialement juste.

Nous avons de la force et du cœur pour la Haute-Vienne et pour notre canton. Votre confiance renouvelée nous permettra de poursuivre l'action engagée par l'équipe sortante.

Patricia Marcoux Lestieux

Stéphane Veyriras

















TITULAIRES

Patricia **Marcoux Lestieux**

Mariée et mère de deux enfants, elle réside depuis 1996 à Peyrat-de-Bellac, son village natal dont elle est devenue maire en 2020. Professeure de mathématiques au lycée Jean Giraudoux de Bellac, cette sympathisante du parti communiste est également vice-présidente de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche, en charge de la jeunesse.

Stéphane Veyriras

Marié et père de quatre enfants, il est médecin généraliste à Nantiat, commune dans laquelle il est également conseiller municipal. Une vie à prendre soin des autres, comme en témoignent son statut de représentant au sein de l'Association Limousine des Usagers de la Santé et son titre de lieutenant-colonel honoraire des sapeurspompiers.

REMPLACANTS

Hélène **Penot Dubiard**

Conseillère patrimoniale. elle est mariée et mère d'un enfant. Elle vit dans le joli village d'Angelard, sur la commune de Compreignac où elle est conseillère municipale depuis 2020. Elle s'est longtemps investie dans des clubs de handball dans le nord du département, ainsi qu'à Limoges.

Didier Bourdier

Aide-soignant au CHU de Limoges, il est adioint au maire de Val-d'Issoire. Il est très investi dans le milieu associatif local, notamment sur le secteur de Bussière-Boffy.

Élections départementales Dimanche 20 juin 2021

Canton de Bellac

NOS ENGAGEMENTS **ET MESURES PRIORITAIRES**

JEUNESSE

- > Bourse spécifique pour aider les jeunes à faire face au coût de leurs études (inscription, logement, livres...) et **bons alimentaires** pour les étudiants isolés en difficulté.
- > Participation à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les collégiens.

ASSOCIATIONS

- > Augmentation de la part d'emplois aidés destinés aux associations.
- > Aides accrues pour soutenir les associations les plus fragilisées par la pandémie.

AUTONOMIE ET SANTÉ

- > Lutte contre les déserts médicaux en recrutant des médecins au sein d'un centre de santé départemental.
- > Construction de nouvelles maisons de retraite à taille humaine et solutions d'hébergement intergénérationnel.

INSERTION

- > Mise en place d'une mesure « Avenir jeune 87 » pour les 18-25 ans menacés de précarité : dispositifs solidaires d'autonomisation et versement d'une allocation d'insertion.
- > Soutien aux communes volontaires pour un «territoire zéro chômeur» de longue durée en Haute-Vienne.

AGRICULTURE

- > Création d'une unité de transformation des produits locaux alimentaires.
- > Bonification de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs lorsqu'ils s'engagent dans un diagnostic carbone de leur exploitation.

LOGEMENT

- > Accompagnement financier des projets d'acquisition et de rénovation des maisons de village ou de centre-bourg afin de densifier et de redvnamiser nos communes et nos campagnes.
- > Généralisation à l'ensemble du département de l'aide à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements aux besoins des personnes dépendantes, âgées ou handicapées.

MOBILITÉS

- > Création de bandes cyclables et de voies cyclables le long des routes départementales.
- > Soutien au projet d'une 2x2 voies sécurisée entre Limoges et Poitiers. parallèlement à la rénovation du réseau ferré.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Installation de 1000 « hôtels à insectes pollinisateurs » et soutien aux apiculteurs (aide financière aux particuliers pour la **destruction** des nids de frelons asiatiques).
- > Création d'une politique de l'arbre et de la forêt en faveur d'essences adaptées au réchauffement climatique et aide à la plantation de haies.

CADRE DE VIE

- > Accroissement de l'offre touristique d'hébergement et de restauration dans les centres-bourgs.
- > Aide technique et financière pour les communes en vue d'exploiter des équipements sportifs et culturels vieillissants.

ÉGALITÉ DES CHANCES

- > Parcours laïc et citoyen (PLC) dans les collèges de la Haute-Vienne.
- > Budgets participatifs territorialisés ou thématisés, dans le domaine de la solidarité et environnemental.













